

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 208

Présent(s) : 161

Représenté(s) : 30

Votant(s) : 191

Excusé(s) : 10

Absent(s) : 7

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE**  
**DU GRAND REIMS**

**SEANCE DU JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021**

Le jeudi 30 septembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 24 septembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Marcel BENCIVENGO, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Régis FRANcqUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLEDE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Michel HUTASSE, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Aline POUDRAS, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Xavier AUGUSTE (suppléant de M. Jean-Robert AUGUSTE), M. Jean-Yves GUIGNETTE (suppléant de Mme Nathalie BELAMY), Mme Amélie AUGUSTE (suppléant de Mme Cécile CONREAU), M. Max BAUDRIER (suppléant de M. Eric LEGER)

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Stéphane LANG, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, M. Patrice BARRIER a donné pouvoir à André SECONDÉ, M. Romain BONHOMME a donné pouvoir à Anne DESVERONNIERES, M. Nicolas CARNOYE a donné pouvoir à Stéphane GOMBAUD, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Claude PIQUARD, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Eric MALTOT, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à André TETENOIRE, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Alain DE CEULENEER a donné pouvoir à Laurence DEPLAINE, M. Frédéric DECHAMPS a donné pouvoir à Colette MACQUART, Mme Anny DESSOY a donné pouvoir à François MOURRA, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Jean-Pierre FORTUNÉ a donné pouvoir à Pierre GEORGIN, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANcqUE, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Serge HIET a donné pouvoir à André TETENOIRE, M. André JACOB a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, Mme Muriel JACQUIOT a donné pouvoir à Bertrand BOILLY, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Agathe MOUGENOT, Mme Marie-Claire LESIEUR a donné pouvoir à Charles GOSSARD, Mme Zabbaou LIMAN a donné pouvoir à Dominique LEDEME, M. Jean MARX a donné pouvoir à Audrey GARDEBLEDE, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Charles GERMAIN, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Laurence GARUS, M. Jean-Pierre RONSEAU a donné pouvoir à François MOURRA, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, Mme Mounya TAGGAE a donné pouvoir à Patrick TCHANGA

**Étaient excusé-e-s :**

M. Denis BOUDVILLE, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Alain HIRALT, M. Pierre LHOTTE, M. Patrice MOREL, M. Patrick SIMON, M. Daniel VAQUETTE

**Étaient absent-e-s :**

M. Eric AMMEUX, M. Alban DOMINICY, M. Thomas DUBOIS, M. Antoine LEMAIRE, M. Christophe PATINET, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD

**N'ont pas pris part au vote :**

M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Raymond AYALA, M. Jean-Yves GUIGNETTE, M. Thierry BRIANÇON, M. Sébastien DOLÉ, M. Franck JACQUET, M. Thierry JOBART, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Maryse LEQUEUX, M. Claude MAUPRIVEZ, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Pierre REANT, M. Bernard WEILER

**Secrétaire** : Laure MILLER

**Vice Secrétaire** : Charles GERMAIN

**Votes :**

Pour : 171          Contre : 1          Abstention : 5

**COMMUNE DE BOUILLY  
PLAN LOCAL D'URBANISME  
RÉVISION ALLÉGÉE N°1  
PRESCRIPTION**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.103-2 et suivants, L.153-8 à L.153-23 et L.153-31 et suivants,

Vu la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, modifiée,

Vu la Loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19 modifiée,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Bouilly, approuvé le 17 décembre 2018,

Vu la délibération n°18/21 du Conseil municipal de Bouilly du 25 mai 2021 demandant à la Communauté urbaine du Grand Reims de faire évoluer son PLU afin de permettre et de répondre aux objectifs de la réalisation d'un projet de développement économique à vocation hôtelière, ayant pour objet la majoration de la constructibilité au sein de la zone naturelle,

Considérant que le Code de l'Urbanisme permet d'utiliser cette procédure de révision dite allégée lorsque cette révision a uniquement pour objet de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière, une protection édictée en raison des risques de nuisances, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels ou est de nature à induire de graves risques de nuisance sans qu'il soit porté atteinte aux orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables,

Considérant l'opportunité et l'intérêt de réviser le PLU de Bouilly en utilisant cette procédure afin de permettre de nouveaux projets de constructions et majorer les possibilités de constructions en zone naturelle,

Vu le passage en Conférence de territoire Champagne Vesle

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 23 septembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

de prescrire la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Bouilly.

Conformément à l'article L.153-11 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera notifiée aux personnes publiques associées.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Bouilly et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims durant un délai d'un mois, et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera, en outre, publiée au recueil des actes administratifs.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil  
communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,  
Par délégation,**

**Nathalie MIRAVETE**

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 6 octobre 2021 et de la réception en Préfecture le 6 octobre 2021. Identifiant : 051-200067213-20210930-127548-DE-1-1